

Sud éducation 34

Solidaires

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !



✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier ☎ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

Montpellier, le 28 juin 2018

EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES IMPOSÉES : **GRAVES ATTAQUES CONTRE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE**

Nous avons été informés cette semaine que plusieurs enseignant-e-s de la circonscription Montpellier-Nord, exerçant en dispositifs dédoublés, avaient été « désignés volontaires », sur injonction ministérielle, pour participer à une expérimentation pédagogique. Cette « expérimentation pédagogique » consiste en l'obligation pour les enseignant-e-s d'utiliser des outils fournis par une association « Agir pour l'école ». L'actuel ministre de l'Éducation Nationale est réputé avoir été membre de cette association liée à l'Institut Montaigne, un think tank ultra-libéral.

Au delà des méthodes pédagogiques largement contestables promues par cette association, la volonté affichée du ministère de remettre en cause la liberté pédagogique des enseignant-e-s est inadmissible. Nous rappelons que la liberté pédagogique est garantie aux enseignant-e-s par l'article L912-1-1 du Code de l'Éducation.

Pour SUD éducation 34, ces nouvelles pressions s'inscrivent dans la longue liste des nombreuses attaques portées par le ministère contre la liberté pédagogique des enseignant-e-s. Cette volonté d'uniformiser totalement la pédagogie en imposant par la contrainte telle méthode de lecture ou tel manuel est inacceptable. Elle constitue une négation du savoir-faire et de l'expertise professionnelle des enseignant-e-s, dont le travail serait réduit à des automatismes normés.

SUD éducation 34 a écrit au ministre afin de lui rappeler les obligations de l'institution en terme de respect de la liberté pédagogique des enseignant-e-s. De telles « expérimentations » ne peuvent avoir lieu que sur la base du volontariat ayant au préalable recueilli l'accord des personnels intéressés.

Nous appelons les collègues qui ont été « désignés d'office » à refuser par écrit de participer à cette « expérimentation ». Nous appelons l'ensemble de la profession à être vigilante et à se mobiliser contre les atteintes à la liberté pédagogique.

SUD éducation 34 soutiendra, par tous les moyens à sa disposition, tous les collègues qui refuseront de se soumettre à ces injonctions.